

Je soussigné(e) Mademoiselle Madame Monsieur Personne Morale

Nom : Représentant(e) légal(e) de la société [Raison sociale] :
 Nom de jeune fille : Identifiant (SIREN, RCS...) : (joindre un K-bis de moins de 3 mois)
 Prénom(s) : dûment habilité aux fins des présentes
 Né(e) le : Commune de naissance : Département / Pays de naissance :
 Adresse : Code Postal :
 Ville : Email :

Déclare :

- avoir reçu et pris connaissance du Document d'Information Clés pour l'Investisseur (le « DICI»), du règlement du FCPR ODYSSEE RENDEMENT N°2 et adhérer au Fonds et à son règlement en souscrivant des parts de catégorie A1 ou des parts de catégorie A2 du Fonds,
- être informé(s) de la possibilité de recevoir sur simple demande écrite adressée à la Société de Gestion, le règlement, les comptes annuels du Fonds, la composition des actifs du Fonds à la clôture de l'exercice comptable du Fonds, le rapport du Commissaire aux Comptes et le rapport annuel de gestion établi par la Société de Gestion,
- avoir reçu préalablement à la souscription le questionnaire de connaissance client que j'ai dûment rempli et signé, et que le Démarcheur en cas de démarchage s'est enquis de mes objectifs, de mon expérience en matière d'investissement, de ma situation financière et de ma capacité à subir des pertes en capital,
- ne pas répondre aux critères du statut de « US Person » au sens du droit fiscal américain, transposé en droit français par le décret N°2015-1 du 2 janvier 2015, Règlementation FATCA (je m'engage à informer immédiatement le teneur de compte-conservateur de tout changement de situation à cet égard),
- ne pas être résident fiscal d'un pays autre que la France. Dans le cas contraire, je déclare être résident fiscal de (pays) _____ et m'engage à prendre contact avec la Société de Gestion pour la réalisation de diligences complémentaires imposées par la réglementation relative aux Echanges Automatiques d'Information (EAI) en application des dispositions de l'article 1649 AC du code général des impôts.
- s'engager à informer le Partenaire distributeur ou la Société de Gestion de toute modification de mon statut au regard des Règlements FATCA et CRS et notamment en cas de changement de résidence fiscale dans les 90 jours suivant ce changement de situation,
- que les fonds utilisés pour la souscription des parts du Fonds ne proviennent pas d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme,
- avoir été informé qu'aucune demande de rachat des parts A1 ou A2 n'est autorisée avant l'échéance de la durée de vie du Fonds, à savoir pendant au moins 7 ans, soit avant le 28 septembre 2025, pouvant aller jusqu'à 10 ans, soit le 28 septembre 2028 en cas de prorogation de la durée de vie du Fonds sur décision de la Société de Gestion (sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le Règlement).
- avoir connaissance des caractéristiques du Fonds, en comprendre les risques et notamment le risque de perte de tout ou partie du capital, être financièrement en mesure d'y faire face et que ce produit financier de diversification répond à mes objectifs d'investissement,
- avoir pris connaissance des frais et commissions prélevés en vue de la commercialisation, du placement et de la gestion du Fonds, tels que ces éléments figurent dans le Règlement, le DICI du Fonds et dans le présent bulletin de souscription,
- avoir pris note que les avantages fiscaux ne sont pas les seuls motifs de ma souscription dans le Fonds.
- être imposable au titre de : Impôt sur la fortune immobilière (IFI) Impôt sur le revenu (IR) Impôt sur les sociétés (IS)

Type de parts <small>(Cocher la case correspondante)</small>	[A] Montant de la souscription	[B] Droit d'entrée <small>5% maximum</small>	Montant total du versement [C] <small>[A] + [B]</small>
<input type="checkbox"/> Parts A1euros <small>(montant minimum : 5 000 €)</small>	Soiteuroseuros
<input type="checkbox"/> Parts A2euros <small>(montant minimum : 100 000 €)</small>	Soiteuroseuros

Et souscris pour un montant global de [C] euros (droits d'entrée compris) en parts du FCPR ODYSSEE RENDEMENT N°2.

- Je joins un chèque du montant global de ma souscription [C] libellé à l'ordre du FCPR ODYSSEE RENDEMENT N°2
- J'effectue un virement du montant global de ma souscription [C] sur le compte collectif du FCPR ODYSSEE RENDEMENT N°2 :
*Intitulé du compte : FCPR ODYSSEE RENDEMENT N2 -COLLECTE-
 IBAN : FR76 1529 8000 0164 0113 3255 097
 BIC : DISFFRPPXXX
 Banque : RBC Investor Services Bank France S.A.*

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts et afin de bénéficier des avantages fiscaux, selon les dispositions fiscales et légales en vigueur, spécifique à la souscription de parts A1 ou A2 du FCPR ODYSSEE RENDEMENT N°2, je m'engage à conserver les parts A1 ou A2 souscrites pendant au moins une durée de 5 ans à compter de leur souscription. Je m'engage également à ne pas détenir ou avoir détenu à un moment quelconque au cours des 5 années précédant la souscription des parts du FCPR plus de 25% des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif du FCPR.

Je décide que les parts souscrites : soient conservées par RBC IS Bank France, dépositaire, en nominatif pur, sans droits de garde.
 soient transférées sur mon compte titres dont voici les coordonnées bancaires (joindre un RIT) :

Code Banque : | | | | | Code guichet : | | | | | Numéro de compte : | | | | | | | | | Clé : | |

Je consens à ce que soient prélevés sur le FCPR ODYSSEE RENDEMENT N°2 des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 4,09% (TFAM_GD), dont les frais et commissions de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,70% (TFAM_D). Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée de 10 ans.

Catégorie agrégée de frais	Taux maximaux de frais annuels moyens (TFAM maximaux)	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximal	Dont TFAM distributeur maximal
Droits d'entrée / sortie	0,50%	0,50%
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	2,91%	1,20%
Frais de constitution	0,10%	
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,54%	
Frais de gestion indirects	0,04%	
Total	4,09%	1,70%

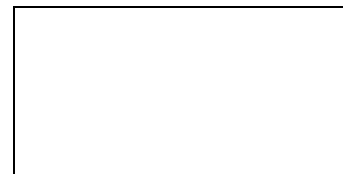
Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la page 5 du règlement de ce FCPR, disponible sur le site Internet www.odysseeventure.com.

Les informations personnelles recueillies dans le cadre du présent document sont obligatoires pour le traitement de votre souscription. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant directement à : ODYSSEE Venture – 26, rue de Berri 75008 Paris.

Fait en triple exemplaire à

Le : __/__/____

Signature du souscripteur
précédée de la mention « Lu et approuvé »



1^{er} exemplaire : ODYSSEE Venture

2^{ème} exemplaire : Distributeur

3^{ème} exemplaire : Souscripteur

AVERTISSEMENT DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de sept années prorogable trois fois une année [sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement]. Le Fonds Commun de Placement à Risques est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de Fonds Commun de Placement à Risques décrits à la rubrique «profil de risque» du règlement. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion de portefeuille. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

Liste des fonds gérés par ODYSSEE VENTURE

Dénomination du fonds	Date de création	Date à laquelle l'actif doit atteindre son quota de titres éligibles	Pourcentage de l'actif éligible au 29/03/2018
CAPITAL PROXIMITE	31/12/2005	30/06/2008	Fonds en cours de liquidation
CAPITAL PROXIMITE 2	31/12/2007	30/06/2010	Fonds en cours de liquidation
ODYSSEE PROXIMITE	31/12/2007	30/06/2011	Fonds en cours de liquidation
ODYSSEE PROXIMITE 2	31/05/2010	31/05/2012	82,1%
ODYSSEE CAPITAL	30/12/2011	31/12/2013	60,9%
ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS	31/05/2012	30/04/2014	92,6%
ODYSSEE RENDEMENT	10/04/2013	30/09/2015	50,1%
ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS 2	17/06/2013	17/02/2016	93,3%
ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS 3	20/05/2014	20/01/2018	90,3%
ODYSSEE PME CROISSANCE	20/05/2014	20/01/2018	90,0%

Dénomination du fonds	Date de création	Date à laquelle l'actif doit atteindre son quota de titres éligibles	Pourcentage de l'actif éligible au 29/03/2018
UFF MULTICROISSANCE	31/10/2014	30/06/2018	72,5%
ODYSSEE PME CROISSANCE 2	19/05/2015	19/01/2019	53,5%
ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS N°4	31/10/2015	30/06/2019	90,0%
UFF MULTICROISSANCE N°2	31/12/2015	31/08/2019	72,5%
ODYSSEE PME CROISSANCE N°3	21/04/2016	21/12/2019	53,5%
UFF FRANCE CROISSANCE	28/02/2017	31/10/2020	45,0%
ODYSSEE PME CROISSANCE N°4	31/10/2017	30/06/2021	26,7%
UFF FRANCE CROISSANCE	28/02/2017	31/10/2020	9,9%
ODYSSEE PME CROISSANCE N°4	31/10/2017	30/06/2021	2,3%
ODYSSEE PME CROISSANCE N°4	31/10/2017	30/06/2021	1,3%